

Musique

«VOUS DEVEZ AVOIR UN COMPTE POUR ÉCOUTER DE LA MUSIQUE»



Finalement, les fans du site musical Deezer vont de déception en déception... Après avoir annoncé qu'il comptait intégrer des publicités audio durant l'écoute des titres musicaux, Deezer vient de restreindre l'utilisation de sa plate-forme à ses membres uniquement. C'est l'énoncé du titre de cet article qui s'affichera dans une pop-up si vous essayez d'écouter un morceau sans être identifié...

Même si quelques titres en «Top charts» présentés en page d'accueil restent accessibles sans s'être préalablement inscrit, ainsi que les «Radios Deezer», on peut regretter ce passage forcé par la case «création de compte». Heureusement, il apparaît que les liens directs fonctionnent encore pour les non-inscrits (exemple : <http://www.deezer.com/track/194812>), mais pour combien de temps ?

Certains habitués du site mettent en évidence la volonté de Deezer de «monétiser» son public en offrant à ses annonceurs une base de membres qualifiés et la possibilité d'afficher des bandeaux publicitaires plus ciblés, plus pertinents.

Les fans ont également affiché leur tristesse lorsqu'ils ont appris que l'ensemble du catalogue (actuellement plus de 4 millions de titres) ne leur était plus que partiellement accessible. En effet, les majors ont demandé un blocage territorial des chansons. Ainsi, que l'on soit un internaute français, américain ou anglais, le catalogue ne sera jamais le même... Ce sont donc des milliers de titres qui se retrouvent «grisés» à l'intérieur même de nos propres playlists... Tant pis pour l'américain en France qui voudra accéder au catalogue de son pays. Bien-sûr, plusieurs méthodes tout à fait légales sont possibles pour contourner cette restriction, mais à l'évidence, les majors viennent d'affaiblir dangereusement un des leader de l'écoute musicale gratuite et légale...

Pourtant, toutes les nouvelles ne sont pas mauvaises, Deezer vient, dans le même temps, de lancer un tout nouveau lecteur, plus épuré, plus sobre et plus lisible. La page d'accueil a également été redessinée, elle laisse désormais plus de place aux communautés, avec la possibilité de créer des groupes par thèmes : Fans, événements, concerts, collèges lycées, privés, autres...

Même si les sites comme Deezer restent une des meilleures solutions contre le piratage de musique, si ce n'est LA solution, on ne peut que regretter les contraintes apportées par les maisons de disques, qui en restreignant l'offre légale, ne feront qu'apporter qu'un peu plus de «légitimité» au peer-to-peer...

Source : <http://www.deezer.com/blog/fr/index.php/post/DEEZER-EN-MARCHE-POUR-LEVLUTION>

Téléphonie mobile

ENCORE 3,5 MILLIONS DE FRANÇAIS À CONQUÉRIR...

Les derniers chiffres de l'ARCEP sur le taux de pénétration de la téléphonie mobile sont parus hier soir. Alors que ce chiffre faisait du sur place depuis plusieurs mois, à 88%, il a grimpé à 91,3% à la fin décembre 2008 (il atteint même près de 130% en Île-de-France !).

Cela correspond en terme d'utilisateurs à 58 millions de français, avec une augmentation de plus d'un million et demi pendant les trois derniers mois de 2008. Les cartes prépayées n'ont plus autant de succès, toujours au quatrième trimestre de l'année dernière, 667 000 français seulement, ont opté pour une formule prépayée, soit deux fois moins que l'année 2007 à la même période.

Concernant les opérateurs virtuels, leur part de marché dépasse enfin la barre des 5%, avec 2,89 millions de clients. Un dernier chiffre, qui concerne les SMS, les français en avaient envoyés environ 5,9 millions en 2007, contre 11,6 en 2008, soit presque le double ! Une augmentation certainement due à l'apparition de nombreux forfaits «SMS illimités»...

Le bilan de l'ARCEP est disponible ici : <http://www.arcep.fr/index.php?id=9939>



free Assistance
Foire aux Questions >
Eva >
Rechercher sur la FAQ >
Mon Assistance >
Nous contacter >
L'offre Freebox en vidéo >
© Free - Centrapel

Free

EVA AIME LES POMMES :-)

Le site d'assistance vient d'être intégralement traduit dans la langue d'Apple et de ses deux produits mobiles phares, l'iPhone et l'iPod Touch. Pour y accéder, l'adresse du site ne changera pas. Pour les utilisateurs des-dits appareils, une pop-up apparaîtra vous demandant si vous acceptez l'affichage d'une version adaptée à votre écran.

La FAQ, Eva, le temps d'attente, les vidéos d'aide, la rubrique «Mon Assistance», tout y est !

Ne manque plus qu'à l'appel, les versions traduites du site (anglais, chinois, turque, japonais) et quelques vidéos, mais selon certaines sources, cela ne saurait tarder :-)

Pour celles et ceux qui ne posséderaient pas l'un des appareils au jus de pomme, ne soyez pas jaloux, l'annonce faite sur le site d'Assistance précise qu'une version mobile, adaptée à tous les types de téléphones, sera prochainement disponible...

Source : <http://www.free.fr/assistance/actu-89.html>